

Nouvelles de l'association a-b-c-d



alphabétisation braille conseil & développement

n°9

mai 2015

Bonjour à toutes et à tous,

Ce bulletin no 9 est consacré au nouveau projet qu'a-b-c-d prépare et à la visite de l'école de Boulsa que Francine, Jean-Marc et Michel ont effectuée en avril 2015.

Préparation d'un nouveau projet d'a-b-c-d

L'assemblée générale, qui s'est tenue à Lausanne le 9 mai 2015, a accepté que le comité dépose un dossier auprès de Valais Solidaire pour un projet de construction de centre de formation et d'hébergement pour jeunes aveugles et malvoyants à Gaoua, ville située à 380 kilomètres de Ouagadougou, proche de la frontière de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Ce projet ne vous est pas tout à fait inconnu, car cela fait deux ans que nous en parlons. Pourquoi tout ce temps pour son élaboration ? La première version du projet présentée par le président Yara Kambou, de l'Association pour l'espoir des malvoyants et des aveugles de Gaoua (AEMAG), prévoyait la création d'une école pour enfants aveugles et malvoyants de la région avec la mise sur pied d'activités génératrices de revenus. Le coût de ce projet dépassait largement les capacités financières d'a-b-c-d.

Outre le fait que nous trouvions ce projet au-delà de ce que pouvait investir a-b-c-d, nous avons appris que, dans cette même ville de Gaoua, l'Ecole catholique venait d'ouvrir deux classes pour les élèves aveugles et malvoyants. Nous avons alors pris contact avec la responsable de ce projet, Mme Kaboré, de l'Union nationale des associations burkinabè pour la promotion des aveugles et malvoyants (UN-ABPAM), qui nous a confirmé cette information. Elle nous a également fait part des difficultés rencontrées pour

trouver des familles d'accueil pour ces enfants aveugles et malvoyants.

Compte tenu de ces informations, nous avons décidé de ne pas entrer en matière sur le projet initial de l'AEMAG, car nous estimions qu'il faisait doublon avec les classes existantes.



Séance avec la délégation de Gaoua

Nous avons proposé à son président Yara Kambou d'étudier un projet qui soit complémentaire à ce qui existe déjà. Nous avons estimé le coût de ce projet entre CHF 50'000.- et 60'000.-. C'est ainsi qu'un nouveau projet a été élaboré et présenté par une délégation de l'AEMAG lors de notre séjour au Burkina Faso en avril dernier.

Ce projet redimensionné, permettra d'héberger des enfants aveugles et malvoyants qui fréquenteront l'Ecole catholique, d'offrir une formation professionnelle à de jeunes aveugles

et malvoyants dans l'élevage, le maraîchage, le séchage de produits, le tissage et de créer un centre d'alphabétisation pour adultes. Ce centre se situe à l'entrée de la ville de Gaoua, sur un terrain d'un hectare appartenant à l'AEMAG. D'ici le mois de septembre, le comité d'a-b-c-d va finaliser ce projet et le présenter à Valais Solidaire. Si ce projet est accepté, une partie du financement sera pris en charge par la Direction du développement et de la coopération (DDC) à travers Valais solidaire.

Nouvelles de Boulsa

Lors du voyage en avril effectué par Francine, Jean-Marc et Michel, quatre jours ont été consacrés à la visite de l'école de Boulsa. Nous relatons ici les moments importants de cette visite ainsi que les constatations et recommandations que nous avons faites.

Nous avons transmis toute notre amitié à Etienne Sawadogo, directeur de l'école, à sa femme et à leurs enfants. En effet, quelques jours avant notre arrivée, leur fille de 11 ans, Abigaël, est décédée suite à une maladie fulgurante. Nous avons pris le temps de partager avec eux leur douleur.

Comptabilité

Michel a consacré le temps nécessaire à vérifier, avec la comptable Lucie, les comptes 2014 de l'école, plus particulièrement l'utilisation des fonds qu'a-b-c-d a fait parvenir au cours de l'année dernière grâce à votre générosité.

Toutes les pièces justificatives de l'utilisation de notre subvention de CHF 5600.- pour le fonctionnement de l'école ont été présentées. La comptabilité est bien tenue.

Les CHF 16'000.- versés en 2014 pour la construction d'un dortoir et d'une classe supplémentaires, ainsi que l'acquisition d'armoires pour les enfants et de mobilier pour les enseignants ont été bien utilisés sans dépassement. Le dortoir est terminé, le mobilier est installé, seule la classe n'est pas tout à fait terminée, reste à faire le crépissage extérieur.



Le nouveau dortoir

Fonctionnement des moulins

Les revenus des moulins installés depuis deux ans ont connu une chute vertigineuse en 2014. Ils ont été sept fois moins élevés qu'en 2013. Etonnés par ce constat, nous avons interpellé Etienne qui nous a indiqué qu'il avait décidé de fermer les moulins en juin 2014, compte tenu du peu de rendement. Les raisons invoquées étaient les suivantes :

- ▶ la concurrence d'autres moulins s'était accrue
- ▶ certains clients profitaient des personnes handicapées de la vue pour ne pas payer correctement leur dû
- ▶ des travaux empêchaient l'accès à un des moulins.

Estimant que cette activité devait se poursuivre, nous avons élaboré des propositions que nous avons soumises à Etienne pour le redémarrage rapide des moulins :

- ▶ intéresser financièrement les meuniers aveugles et malvoyants
 - ▶ assurer la présence d'une personne voyante rémunérée pour soutenir les meuniers dans chaque moulin
 - ▶ agir sur les prix afin d'être concurrentiel.
- La reprise de l'activité des moulins est déterminante dans le cadre d'un retrait progressif du soutien financier d'a-b-c-d pour le fonctionnement de l'école.

Entretien du matériel et des bâtiments

Nous avons attiré l'attention du personnel de

l'école sur la nécessité d'entretenir le matériel et les bâtiments, d'une part pour éviter la dégradation des installations et, d'autre part, pour prévenir d'éventuelles blessures causées aux enfants. Comme par exemple l'état des portes des latrines et de certains lits. Nous avons demandé à Etienne d'entreprendre rapidement les réparations en l'informant qu'a-b-c-d était prête à financer une partie de ces réparations.



La porte des latrines est dangereuse pour les enfants aveugles et malvoyants

Participation des parents

A l'exception de trois familles, tous les parents participent aux frais d'hébergement de leurs enfants en versant, annuellement, la somme de 1500 CFA et en apportant à l'école 9 kg de haricots secs. Quand bien même cette participation demeure symbolique, elle n'en démontre pas moins une évolution des mentalités.

Intégration scolaire

Depuis octobre 2014, neuf élèves aveugles et malvoyants issus de l'école de Boulsa ont intégré le lycée provincial de la ville. Après Sidiki, qui fréquente cet établissement depuis un an, l'école de Boulsa a intégré neuf nouveaux élèves au lycée. Nous avons observé leur capacité à suivre les cours et prendre des notes en braille. Nous leur avons remis des enregistreurs numériques de prise de notes pour faciliter leur travail. Ces élèves reçoivent l'appui de Mathieu, ensei-

gnant à l'école de Boulsa, qui transcrit en braille les devoirs des enfants. Faits en braille par les élèves, ils sont retranscrits en noir par Mathieu afin que leurs professeurs puissent les corriger.

Remise de matériel pédagogique

Remise du livre de lecture de 4^e année

A chacune de nos visites, nous remettons un nouveau livre de lecture du programme scolaire burkinabè transcrit en braille. Cette année, il s'agissait du livre de lecture de 4^{ème} année. A noter qu'un exemplaire représente 4 volumes de 100 pages chacun. Nous avons également apporté des tablettes et des poinçons spécialement conçus pour écrire en braille ainsi que deux machines à écrire le braille.

Vente de filets

En février 2014, nous avons passé commande d'une centaine de filets tissés à Boulsa par des personnes aveugles. Ces tissages, réalisés en lipico, ont été écoulés sans aucune difficulté pour la somme de CHF 3.- pièce au marché de Budé à Genève et auprès de particuliers. L'association ne réalise aucun bénéfice dans cette opération. Ainsi nous avons pu remettre la somme de CHF 380.- à Casimir, la personne chargée de l'organisation de ce tissage. Vu le succès rencontré par cette action, nous avons rapporté 220 autres filets de toutes les couleurs qui sont à votre disposition.



Remise des 220 filets

Assemblée générale d'a-b-c-d du 9 mai 2015

Cette assemblée a vu la participation de onze personnes. Le rapport du comité relatant les activités de l'association depuis mai 2014 est consultable sur le site :

www.a-b-c-d.net sous *L'association / Rapports annuels*.

Elle a entre autre pris les décisions suivantes, en plus de celle figurant au début de ce bulletin :

► Mademoiselle Mawoussi-Léa Mauron a été élue membre du comité d'a-b-c-d. Mawoussi est aveugle. Née au Togo en 1987, elle est licenciée en éthique, responsabilité et développement de l'Université de Fribourg. Notre comité compte ainsi cinq membres.

► Madame Anne Pillet, directrice de la Bibliothèque braille romande et livre parlé à Genève, a été nommée membre d'honneur de l'association. Avec cette nomination, a-b-c-d témoigne de sa reconnaissance à Anne pour son indéfectible soutien dans le cadre de la transcription en braille des livres *Lire au Burkina*.

► Dès cette année, a-b-c-d participe au salaire de Boubakar Ouedraogo, notre représentant sur place, à raison de CHF 50.- par mois. Cette participation financière fait l'objet d'un contrat entre la Mission évangélique braille (MEB) et a-b-c-d.



Merci de votre soutien. Bon été à toutes et à tous.

Jean-Marc et Francine Meyrat, Heinz Rothacher, Michel Bondi



Page d'accueil du site a-b-c-d

**Vous pouvez commander des filets par mail à l'adresse suivante: info@a-b-c-d.net.
Si vous avez des idées pour en proposer dans des commerces de proximité, des écoles, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.**

Contact :

Jean-Marc Meyrat

26, rue du Midi
1969 Saint-Martin(VS)
tél. +41 (0)79 212 29 48
Courriel : info@a-b-c-d.net

Michel Bondi

12 avenue Blanc
1202 Genève
Mobile : +41 (0)76 358 46 96
E-mail : michel.bondi2@gmail.com